

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SCIONZIER Commune

Numéro SIRET : 21740264300076
Poste comptable : SGC DE BONNEVILLE COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : Budget EAU SIRET 217 402 643 00076

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.



Sommaire

I - Informations générales	3
Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du budget	4
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III - Vote du budget	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	14
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	19
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	
B - Engagements hors bilan	42
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	45
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	46
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	47
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	48
B1.7 - Etat des engagements reçus	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
C - Autres éléments d'informations	51
C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	56
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	
D - Arrêté et signatures	57
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.50% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 061 801,30
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si excédent) 145 644,25
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 061 801,30

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	382 929,94
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	134 664,38
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 100 937,88
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	618 532,20

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 680 333,50

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
 Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
 Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés
 Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	454 996,36	0,00	483 299,52	483 299,52	483 299,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	202 562,41	0,00	157 615,00	157 615,00	157 615,00
014	Atténuations de produits	180 000,00	0,00	49 500,00	49 500,00	49 500,00
65	Autres charges de gestion courante	36 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
Total des dépenses de gestion des services		873 558,77	0,00	736 414,52	736 414,52	736 414,52
66	Charges financières	3 716,71	0,00	2 716,84	2 716,84	2 716,84
67	Charges spécifiques	10 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	25 653,00		26 450,00	26 450,00	26 450,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		912 928,48	0,00	768 581,36	768 581,36	768 581,36
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		52 019,73	52 019,73	52 019,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	235 150,47		241 200,21	241 200,21	241 200,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		235 150,47		293 219,94	293 219,94	293 219,94
TOTAL		1 148 078,95	0,00	1 061 801,30	1 061 801,30	1 061 801,30

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 061 801,30

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	862 080,00	0,00	880 666,47	880 666,47	880 666,47
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	12 620,00	12 620,00	12 620,00
Total des recettes de gestion des services		862 080,00	0,00	893 286,47	893 286,47	893 286,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		862 080,00	0,00	893 286,47	893 286,47	893 286,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	18 770,70		22 870,58	22 870,58	22 870,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		18 770,70		22 870,58	22 870,58	22 870,58
TOTAL		880 850,70	0,00	916 157,05	916 157,05	916 157,05

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2) 145 644,25

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 061 801,30

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

270 349,36

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)



(1) Cf Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.


II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	90 500,00	90 500,00	90 500,00
21	Immobilisations corporelles	488 085,37	134 664,38	230 000,00	230 000,00	364 664,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	488 085,37	134 664,38	320 500,00	320 500,00	455 164,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 656,54	0,00	26 939,36	26 939,36	26 939,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	26 960,54	0,00	26 939,36	26 939,36	26 939,36
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	515 045,91	134 664,38	347 439,36	347 439,36	482 103,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 770,70		22 870,58	22 870,58	22 870,58
041	Opérations patrimoniales (4)	10 502,92		12 620,00	12 620,00	12 620,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 273,62		35 490,58	35 490,58	35 490,58
	TOTAL	544 319,53	134 664,38	382 929,94	382 929,94	517 594,32

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)

100 937,88

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

618 532,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	77 090,00	77 090,00	77 090,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	77 090,00	77 090,00	77 090,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	177 711,05	0,00	235 602,26	235 602,26	235 602,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	177 711,05	0,00	235 602,26	235 602,26	235 602,26
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 -

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
 Reçu en préfecture le 20/04/2026
 Publié le
 ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

Total des recettes réelles d'investissement		177 711,05	0,00	312 692,26	312 692,26	312 692,26
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		52 019,73	52 019,73	52 019,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	235 150,47		241 200,21	241 200,21	241 200,21
041	Opérations patrimoniales (4)	10 502,92		12 620,00	12 620,00	12 620,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		245 653,39		305 839,94	305 839,94	305 839,94
TOTAL		423 364,44	0,00	618 532,20	618 532,20	618 532,20

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	618 532,20

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	270 349,36
---	------------

- (1) cf. Modalités de vote I
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7)
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	483 299,52		483 299,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	157 615,00		157 615,00
014	Atténuations de produits	49 500,00		49 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	46 000,00		46 000,00
66	Charges financières	2 716,84	0,00	2 716,84
67	Charges spécifiques	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	26 450,00	228 580,21	255 030,21
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		52 019,73	52 019,73
	Dépenses d'exploitation – Total	768 581,36	293 219,94	1 061 801,30

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 061 801,30

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	18 920,58	18 920,58
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	26 939,36	0,00	26 939,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	90 500,00	0,00	90 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	364 664,38	12 620,00	377 284,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		3 950,00	3 950,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	482 103,74	35 490,58	517 594,32

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE

100 937,88

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

618 532,20

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M 49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cat état (voir le détail Annexe IV A7)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	880 666,47		880 666,47
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 620,00		12 620,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	3 950,00	3 950,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	893 286,47	22 870,58	916 157,05

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	145 644,25
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 061 801,30
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	77 090,00	0,00	77 090,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	12 620,00	12 620,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 620,00	12 620,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		228 580,21	228 580,21
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		52 019,73	52 019,73
	Recettes d'investissement – Total	77 090,00	305 839,94	382 929,94

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	235 602,26
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	618 532,20
---	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir liste des opérations d'ordre
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	454 996,36	483 299,52	483 299,52
60226	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
605	Achats d'eau	0,00	18 000,00	18 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	50 000,00	16 000,00	16 000,00
6062	Produits de traitement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	50 070,00	30 070,00	30 070,00
6066	Carburants	7 100,00	7 100,00	7 100,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	100,00	100,00
6071	Compteurs	4 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	168 399,33	11 279,52	11 279,52
6132	Locations immobilières	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6135	Locations mobilières	12 500,00	12 900,00	12 900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 900,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	600,00	600,00	600,00
6156	Maintenance	20 600,00	20 600,00	20 600,00
6161	Multirisques	910,00	930,00	930,00
6168	Autres	5 447,03	4 650,00	4 650,00
617	Etudes et recherches	0,00	720,00	720,00
618	Divers	2 500,00	11 200,00	11 200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	300,00	300,00
6238	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	150,00	150,00	150,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	660,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	2 400,00	2 400,00
6288	Autres	36 000,00	51 000,00	51 000,00
63512	Taxes foncières	100,00	100,00	100,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	24 480,00	37 000,00	37 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux	4 080,00	10 000,00	10 000,00
63718	Autres	0,00	180 000,00	180 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	202 562,41	157 615,00	157 615,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	554,17	399,00	399,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 837,33	2 025,00	2 025,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	235,55	238,00	238,00
6411	Salaires, appointements, commissions	111 566,36	81 810,00	81 810,00
6413	Primes et gratifications	48 515,85	45 359,00	45 359,00
6414	Indemnités et avantages divers	2 877,78	2 741,00	2 741,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 704,85	7 060,00	7 060,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 110,68	16 317,00	16 317,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 653,55	1 188,00	1 188,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	223,03	185,00	185,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	283,25	293,00	293,00
014	Atténuations de produits (7)	180 000,00	46 500,00	46 500,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	180 000,00	46 000,00	46 000,00
706129	Reversement redevance modernisation agence eau	0,00	3 500,00	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	36 000,00	46 000,00	46 000,00
6512	Droits d'utilisation - informatique nuage	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6518	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		873 558,77	736 414,52	736 414,52
66	Charges financières (b) (8)	3 716,71	2 716,84	2 716,84



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 204,45	3 228,97	3 228,97
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-487,74	-612,13	-512,13
67	Charges spécifiques (c)	10 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	25 653,00	26 450,00	26 450,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	25 653,00	26 450,00	26 450,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		912 928,48	768 581,36	768 581,36
023	Virement à la section d'investissement	0,00	52 019,73	52 019,73
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	235 150,47	241 200,21	241 200,21
657	Valeurs comptables actif cédés	0,00	12 620,00	12 620,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	235 150,47	228 580,21	228 580,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		235 150,47	293 219,94	293 219,94
043	Opérat* ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		235 150,47	293 219,94	293 219,94
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 148 078,95	1 061 801,30	1 061 801,30

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 061 801,30

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 102,36
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 614,49
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-512,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes produits fabriqués, prestations	862 080,00	880 666,47	880 666,47
70111	Ventes d'eau aux abonnés	454 080,00	478 000,00	478 000,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	170 000,00	175 000,00	175 000,00
70128	Autres taxes et redevances	153 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7064	Localions de compteurs	55 000,00	185 000,00	185 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	10 000,00	10 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	10 000,00	12 666,47	12 666,47
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	12 620,00	12 620,00
757	Produits des cessions éléments actif	0,00	12 620,00	12 620,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		862 080,00	893 286,47	893 286,47
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		862 080,00	893 286,47	893 286,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	18 770,70	22 870,58	22 870,58
747	Quote-part des sub. invest virée résult	18 770,70	18 920,58	18 920,58
7811	Rep. amort. immos corpo. et Incorp.	0,00	3 950,00	3 950,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		18 770,70	22 870,58	22 870,58
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		880 850,70	916 157,05	916 157,05

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)		145 644,25
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 061 801,30

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I
 (3) Hors restes à réaliser
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (5) Le compte 699 n'existe pas en M 49
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M 41 et M 43
 (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043
 (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats)



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	90 500,00	90 500,00
2031	Frais d'études	0,00	50 500,00	50 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	488 085,37	230 000,00	230 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	468 085,37	230 000,00	230 000,00
2154	Matériel industriel	20 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		488 085,37	320 500,00	320 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 656,54	26 939,36	26 939,36
1641	Emprunts en euros	25 656,54	26 939,36	26 939,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 304,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 304,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		26 960,54	26 939,36	26 939,36
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		515 045,91	347 439,36	347 439,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	18 770,70	22 870,58	22 870,58
	Reprises sur autofinancement antérieur	18 770,70	22 870,58	22 870,58
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	18 770,70	18 920,58	18 920,58
28031	Frais d'études	0,00	3 950,00	3 950,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 502,92	12 620,00	12 620,00
2128	Aménagement Autres terrains	10 502,92	0,00	0,00
2158	Autres	0,00	12 620,00	12 620,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		29 273,62	35 490,58	35 490,58
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		544 319,53	382 929,94	382 929,94

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	134 664,38
+	
D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	100 937,88
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	618 532,20

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
- (2) Cf. Modalités de vote I
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042
- (8) Le compte 15 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats)



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	77 090,00	77 090,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	52 000,00	52 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	25 090,00	25 090,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	77 090,00	77 090,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	177 711,05	235 602,26	235 602,26
1068	Autres réserves	177 711,05	235 602,26	235 602,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		177 711,05	235 602,26	235 602,26
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		177 711,05	312 692,26	312 692,26
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	52 019,73	52 019,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	235 150,47	241 200,21	241 200,21
2158	Autres	0,00	12 620,00	12 620,00
28031	Frais d'études	2 887,91	2 887,91	2 887,91
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 300,00	2 300,00
28128	Aménagement Autres terrains	442,00	442,00	442,00
28131	Bâtiments	2 136,21	2 134,44	2 134,44
28135	Installations générales, agencements, ..	33 913,39	37 834,39	37 834,39
28153	Installations à caractère spécifique	154 554,21	137 927,55	137 927,55
28154	Matériel industriel	17 277,17	21 114,36	21 114,36
28156	Matériel spécifique d'exploitation	20 554,10	20 554,10	20 554,10
28182	Matériel de transport	2 367,83	2 367,83	2 367,83
28183	Matériel de bureau et informatique	1 017,65	1 017,63	1 017,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		235 150,47	293 219,94	293 219,94
041	Opérations patrimoniales (8)	10 502,92	12 620,00	12 620,00
2031	Frais d'études	0,00	12 620,00	12 620,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 502,92	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		245 653,39	305 839,94	305 839,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		423 364,44	618 532,20	618 532,20

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	618 532,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
 (2) Cf Modalités de vote I
 (3) Hors restes à réaliser
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers
 (6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le 
ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

- (7) Le compte 15 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RJ 041
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats)



III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE



VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquez le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					388 642,50									
1641 Emprunts en euros (total)					388 642,50									
MON280317EUR/MIN249767EUR	CAISSE FCAISE FINANCEMENT LOCAL	18/07/2007		01/07/2009	388 642,50	F		3,750	3,469		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1676 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE



VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (5)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					388 642,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		84 928,32				28 939,36	3 228,97	0,00	1 102,38	
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		84 928,32				28 939,36	3 228,97	0,00	1 102,38	
MON2003TEUR/MIN240787EUR		0,00	A-1	84 928,32	2,25	F	3,469	28 939,36	3 228,97	0,00	1 102,38	
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de fixage sur ligne de trésorerie (Total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		84 928,32				28 939,36	3 228,97	0,00	1 102,38	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV -- ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 28 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indices zone euro / 2 : indices en dehors zone euro / 3 : indices hors zone euro / 4 : autres indices
 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 56111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 660.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 769.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique) Taux variable simple plafonné (cap) ou encastré (floor)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	84 926,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, collar, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts: A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
						0,00	0,00		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
 Reçu en préfecture le 20/04/2026
 Publié le 
 ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	
L	AGENCEMENTS DE TERRAINS	20	30/10/1996
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS BATIMENTS	15	30/10/1996
L	CAMIONS VEHICULES INDUSTRIELS	7	30/10/1996
L	CONSTRUCTION PRODUCTIVE DE REVENU	30	30/10/1996
L	ETUDES	3	30/10/1996
L	LOGICIEL	2	30/10/1996
L	MATERIEL DE BUREAU	5	30/10/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	30/10/1996
L	MATERIELS CLASSIQUES	6	30/10/1996
L	MATERIELS DIVERS EAU	5	30/10/1996
L	MOBILIER	10	30/10/1996
L	PLANTATIONS	15	30/10/1996
L	RESEAUX EAU ET ASSAINISSEMENT	30	30/10/1996
L	VOITURES	5	30/10/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-100 937,88	-100 937,88
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-134 664,38	-134 664,38
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-235 602,26	-235 602,26

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	235 602,26	235 602,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-235 602,26	-235 602,26
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	45 859,94	45 859,94
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	280 599,94	280 599,94
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	234 740,00	234 740,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		45 859,94	45 859,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		26 939,36	26 939,36
		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	26 939,36	26 939,36
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		18 920,58	18 920,58
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	18 920,58	18 920,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		280 599,94	III 280 599,94
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		280 599,94	280 599,94
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 887,91	2 887,91
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 300,00	2 300,00
28128	Aménagement Autres terrains	442,00	442,00
28131	Bâtiments	2 134,44	2 134,44
28135	Installations générales, agencements, ..	37 834,39	37 834,39
28153	Installations à caractère spécifique	137 927,55	137 927,55
28154	Matériel industriel	21 114,36	21 114,36
28156	Matériel spécifique d'exploitation	20 554,10	20 554,10
28182	Matériel de transport	2 367,83	2 367,83
28183	Matériel de bureau et informatique	1 017,63	1 017,63
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	52 019,73	52 019,73

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le 
ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le 
ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le 
ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
 Reçu en préfecture le 20/04/2026
 Publié le
 ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
				I	II	III	I-II + III)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota: Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

- (1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE



VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser)

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; S : trimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois)

(5) Taux annuel, tous frais compris

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés)

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
 (Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	893 286,47

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
 Reçu en préfecture le 20/04/2026
 Publié le
 ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
 Reçu en préfecture le 20/04/2026
 Publié le
 ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

IV

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE



VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annulé versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part Investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL															
Marchés globaux de performance énergétique avec tiers de financement (2)									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPPT (0,8 * 0,5 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 074-217402643-20260415-DELV2026_S327-DE



VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076 - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				34 000,00		
Adjoint technique	C	TECH		34 000,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				34 000,00		

(1) CATEGORIES A, B et C

(2) SECTEUR ADM Administratif
 TECH Technique
 URB Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S Social
 MS Médico-social
 MT Médico-technique
 SP Sportif
 CULT Culture
 ANIM Animation
 POL Police
 POMP Sapeurs-pompiers
 X Emplois non classés

(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros brut (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT Matérial du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)
 322-23-1* Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois
 322-23-2* Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois
 322-24 Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 322-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
 322-14 Vacances temporaires d'un employé
 322-5-1* Absences de cadres d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 322-8-2* Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP
 322-6-3* Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants
 322-6-4* Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier anniversaire du conseil municipal
 322-8-5* Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
 322-8-6* Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité
 322-5 Contrat territorial sur emploi permanent - peut être rempli en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'article 322-10
 322-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-5 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins
 322-11 Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'indéfectibilité mentionnées à l'article L. 332-10
 322-32 Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap
 322-32-1 322-32-2 322-32-3 Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction)
 322-32-1 322-32-10 Collaborateurs de carrière
 322-32-12 Collaborateurs de communes d'élus
 322-32-1 322-32-3 Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction)
 322-32-1 322-32-10 Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex « contrats aidés »)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-9, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pbs sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire,
 A le 01/01/2000
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session
 A , le 15/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

01 - PEPIN SANDRO - maire	
02 - RICHARD Gérald - 1er adjoint	
03 - CARTIER Karim - 2ème adjoint	
04- DUSSAIX Julien - 3ème adjoint	
05 - BEGUIN Séverine - 4ème adjoint	
06 - DELISLE Jean-Marie - 5ème adjoint	
07 - NIGEN Caroline - 6ème adjoint	
08 - MONNET Quentin - 7ème adjoint	
09 - MACHEDA Denis - conseiller municipal	
10 - DUMONT Josette - conseiller municipal	
11 - JOLY Pascal- conseiller municipal	
12 - GAL Catherine - conseiller municipal	
13 - GROGNYX-GAUTHIER Nathalie - conseiller municipal	
14 - FOTIA Carmelo- conseiller municipal	
15 - MALGRAND Ludovic - conseiller municipal	
16 - KEKILI Mustafa - conseiller municipal	
17 - PATUREL Jean-Yves - conseiller municipal	
18 - PINTO DOS SANTOS Elisabete - conseiller municipal	
19 - LE FEVRE Malika - conseiller municipal	
20 - TANLI Ferhat - conseiller municipal	
21- DAMM Justine- conseiller municipal	



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22 - CARPANO CAUX Laura - conseiller municipal	
23 - ARNOLD Camille - conseiller municipal	
24 - KHLYNOFF Thomas - conseiller municipal	
25 - BELAQUAD Liïa - conseiller municipal	
26 - BOUVERAT Gérald - conseiller municipal	
27 - SANSON Benoît - conseiller municipal	
28 - ZGANI Saliha - conseiller municipal	
29 - DEBIOL Jean-François - conseiller municipal	
Nota - L'ajout des signataires est facultatif	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

ARRETE ET SIGNATURES

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076

08/04/2026 16:10 Page 1 / 3

Présentation

Présenté par le Maire,
A Scionzier, le 15/04/2026.....
Le Maire

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A Scionzier, le 15/04/2026

Les membres du Conseil Municipal,

Votes

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 29

Pour :

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :

Signataire

01 - PEPIN SANDRO - maire

02 - RICHARD Gérald - 1er adjoint

03 - CARTIER Karin - 2ème adjoint

04- DUSSAIX Julien - 3ème adjoint

05 - BEGUIN Séverine - 4ème adjoint

06 - DELISLE Jean-Marie - 5ème adjoint

07 - NIGEN Caroline - 6ème adjoint

08 - MONNET Quentin - 7ème adjoint


09 - MACHEDA Denis - conseiller municipal

10 - DUMONT Josette - conseiller municipal

11 - JOLY Pascal- conseiller municipal

12 - GAL Catherine - conseiller municipal

13 - GROGNUX-GAUTHIER Nathalie - conseiller municipal



Assante - Bureau
Gérald RICHARD



Assante - Bureau
Sandro PEPIN



Assante - Bureau
Thaois KRYNOSFF



ARRETE ET SIGNATURES

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076

08/04/2026 16:10 Page 2 / 3

Signataire

14 - FOTIA Carmelo- conseiller municipal

15 - MALGRAND Ludovic - conseiller municipal

16 - KEKILLI Mustafa - conseiller municipal

17 - PATUREL Jean-Yves - conseiller municipal

18 - PINTO DOS SANTOS Elisabete - conseiller municipal

19 - LE FEVRE Malika - conseiller municipal

20 - TANLI Ferhat - conseiller municipal

21- DAMM Justine- conseiller municipal

22 - CARPANO CAUX Laura - conseiller municipal

23 - ARNOLD Camille - conseiller municipal

24 - KHLYNOFF Thomas - conseiller municipal

25 - BELAOUAD Lilia - conseiller municipal

26 - BOUVERAT Gérald - conseiller municipal

27 - SANSON Benoît - conseiller municipal

28 - ZGANI Saliha - conseiller municipal

29 - DEBIOL Jean-François - conseiller municipal

Assaut-Buvon
Julien DUSSEIX

Assaut-Buvon
Ferdinand DUSSEIX

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le 
ID : 074-217402643-20260415-DELIV2026_S327-DE

ARRETE ET SIGNATURES

VILLE DE SCIONZIER - Budget EAU SIRET 217 402 643 00076

08/04/2026 16:10 Page 3 / 3

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Scionzier, le